

TOULOUSE-BLAGNAC INSCRIT LE CHANGEMENT CLIMATIQUE A SON AGENDA

TOULOUSE, 19 mai 2011: En 2011, l'Aéroport Toulouse-Blagnac s'est engagé dans une démarche structurée et indépendante d'identification des sources de ses émissions de CO₂, dans le cadre de sa participation à **Airport Carbon Accreditation**.

Airport Carbon Accreditation est un programme indépendant de certification environnementale mis en œuvre par ACI EUROPE permettant aux aéroports de disposer d'un standard de gestion des émissions de CO₂. Ce programme reconnaît de façon indépendante les efforts consentis par les opérateurs aéroportuaires dans la maîtrise de leurs émissions.

Le programme comporte quatre niveaux. Le niveau 1 ('Mapping') indique que l'opérateur aéroportuaire a calculé son empreinte carbone, dont le résultat est validé par un auditeur externe. Dans une deuxième phase ('Reduction'), un plan d'action est établi par l'opérateur visant à réduire ses propres émissions de CO₂ et à définir un objectif de réduction de long terme. La mise en œuvre concertée de mesures de réduction des émissions de CO₂ par les partenaires présents sur le site de l'aéroport constitue la troisième étape ('Optimisation'). Le niveau 4 ('Neutrality') couronne les efforts des aéroports ayant atteint la neutralité carbone pour leurs propres activités.

Aujourd'hui 19 mai 2011, l'Aéroport Toulouse-Blagnac a reçu le certificat de niveau 1 ('Mapping'), inscrivant ainsi le changement climatique à son agenda.

Olivier Jankovec, Directeur Général d'ACI EUROPE a dit « *L'aéroport de Toulouse-Blagnac vient de franchir une étape importante, dont non seulement ses dirigeants et ses salariés mais aussi la ville de Toulouse et l'ensemble région peuvent être fiers. Sa certification par le programme Airport Carbon Accreditation pose les bases indispensables à une gestion pro-active de ses émissions de CO₂. Elle atteste de sa volonté d'assurer un développement durable de ses activités et de contribuer ainsi aux efforts mis en œuvre par notre industrie à la lutte contre le changement climatique. Toulouse-Blagnac prend aujourd'hui place parmi les aéroports européens qui sont en pointe dans ce domaine.* »

Jean-Michel Vernhes, Président du Directoire de l'Aéroport Toulouse-Blagnac a dit : « *Pour Aéroport Toulouse-Blagnac, les questions environnementales revêtent un caractère majeur. Après notre certification ISO 14 000 et le bilan carbone réalisé en 2010 sur la plateforme, notre engagement dans le développement durable s'inscrit aujourd'hui dans la démarche lancée par l'ACI Europe. Nous sommes heureux d'être le premier aéroport de province certifié Airport Accreditation Carbon et nous poursuivons nos actions pour atteindre le niveau 2 de la certification, en 2012.* »

Madame Christine de Veyrac, Députée Européen a dit « *En atteignant le premier niveau de certification, l'aéroport de Toulouse-Blagnac montre un réel engagement à contribuer à la qualité de l'environnement de la région Toulousaine. En tant que députée du Sud-Ouest et membre de la commission des Transports au Parlement européen, c'est donc à double titre que je souhaite féliciter Monsieur Vernhes et tous les employés de l'aéroport de Toulouse-Blagnac pour leur implication et leur entrée dans ce programme regroupant déjà 43 aéroports européens.* »

Aéroport Toulouse-Blagnac est le troisième aéroport en France (après Paris Charles de Gaulle et Paris Orly) à recevoir cet honneur. Lancé en juin 2009, **Airport Carbon Accreditation** compte

maintenant 43 aéroports dans 18 pays européens, certifiés à tous les niveaux d'accréditation possible. Ces aéroports représentent plus de 43% du trafic passager en Europe.

FIN

Plus d'info sur: www.airportcarbonaccreditation.org